

Cible

- Les célibataires
- Les couples avec ou sans enfant, familles monoparentales

Les points forts

- Large choix de niveaux de garanties à adapter aux besoins du client
- Possibilité d'augmenter les niveaux de garantie grâce au Renfort Hospi – Optique – Dentaire (HOD), dès le niveau 2
- Réduction dès le 2ème assuré
- Aucun plafond en prothèse dentaire jusqu'au niveau 3
- Exonération de la cotisation en cas d'hospitalisation de 9 nuits consécutives ou plus suite à un accident

Synthèse du tableau des garanties



	1	2	3	4	5	6
HOSPITALISATION						
Honoraires médicaux et chirurgicaux	100%	125%	150%	175%	200%	250%
Renfort Hospi		+50%	+50%	+50%	+50%	+50%
Frais de séjour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière	30€/jour	45€/jour	55€/jour	65€/jour	75€/jour	95€/jour



	1	2	3	4	5	6
DENTAIRE						
Prothèses dentaires	100%	150%	175%	200%	250%	300%
Remboursement plafonné 1 ^{ère} année ⁽¹⁾	-	-	-	800€	800€	1000€
Remboursement plafonné 2 ^{ème} année ⁽¹⁾	-	-	-	1200€	1200€	1550€
Remboursement plafonné 3 ^{ème} et 4 ^{ème} année ⁽¹⁾	-	-	-	2100€	2100€	2600€
Orthodontie	100%	150%	175%	200%	250%	300%
Renfort		+50%	+50%	+50%	+50%	+50%



	1	2	3	4	5	6
OPTIQUE						
Verres, montures, lentilles et opération au laser	50 à 80€ ⁽¹⁾	130 à 200€ ⁽¹⁾	150 à 250€ ⁽¹⁾	180 à 300€ ⁽¹⁾	210 à 360€ ⁽¹⁾	250 à 450€ ⁽¹⁾
Renfort Optique/Dentaire		+50€	+50€	+50€	+50€	+50€

	1	2	3	4	5	6
SOINS COURANTS						
Consultations	100%	125%	150%	150%	175%	200%
Pharmacie	20€ ⁽¹⁾	25€ ⁽¹⁾	30€ ⁽¹⁾	40€ ⁽¹⁾	50€ ⁽¹⁾	60€ ⁽¹⁾
Médecine naturelle	80€ ⁽¹⁾	100€ ⁽¹⁾	120€ ⁽¹⁾	150€ ⁽¹⁾	180€ ⁽¹⁾	180€ ⁽¹⁾

(1) par année civile et par assuré

Caractéristiques produit

- **Limite d'âge à l'adhésion** : souscription possible jusqu'à 59 ans
- **Délai d'attente** : 30 jours en Hospi (hors accident ou maladie infectieuse)
- **Formalité médicale** : aucune
- **Services d'assistance** : inclus
- **Durée des garanties** : viagère
- **Tiers payant** : oui




Le commissionnement*

T56 / T61

* plus d'informations dans le Catalogue Tarifs 2014



Association Santé et Action Familiale - Association Loi 1901 - J.O. du 05/01/74 - Siret 307 513 259 00035 - n°orias : 11 059 106 (www.orias.fr)
Action Familiale de Prévoyance Sociale - Association Loi 1901 - J.O. du 27/06/70 - Siret 782 472 641 00037 - n°orias : 11 059 104 (www.orias.fr)
 Sièges sociaux : 2740 chemin de Saint-Bernard - Porte 14 - 06220 VALLAURIS

	Adhésion sans questionnaire de santé		
	1	2	3
HOSPITALISATION (Y COMPRIS EN MATERNITÉ)			
Frais de séjour hospitalisation chirurgicale et médicale, clinique conventionnée ou hôpital public	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour hospitalisation chirurgicale et médicale, clinique non conventionnée agréée, hôpital public secteur privé	100%	100%	100%
Séjours spécialisés limités à 90 jours ⁽¹⁾	100%	100%	100%
 Honoraires médicaux, chirurgicaux et autres actes durant le séjour en hospitalisation médicale ou chirurgicale	100%	125%	150%
Chambre particulière (limitée à 60 jours ⁽¹⁾ en séjours spécialisés)	30€/jour	45€/jour	55€/jour
Forfait journalier hospitalier (limité à 60 jours ⁽¹⁾ en séjours spécialisés)	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Lit accompagnant (enfant et/ou conjoint inscrit) (limité à 60 jours ⁽¹⁾)	8€/jour	12€/jour	15€/jour
Maternité - Naissance - Adoption (doublement du forfait en cas de naissance gémellaire)	-	Forfait de 100€	Forfait de 120€
Les plus hospi	50€ ⁽¹⁾	50€ ⁽¹⁾	50€ ⁽¹⁾
Transport ambulance	100%	100%	100%
Hospitalisation à domicile	100%	125%	150%
HORS HOSPITALISATION			
Consultations – Visites	100%	125%	150%
Pharmacie	100%	100%	100%
Petite chirurgie, actes techniques médicaux	100%	125%	150%
Laboratoire – Radios	100%	100%	125%
Auxiliaires médicaux – Rééducation	100%	100%	125%
Orthopédie, Appareillage, Prothèse autres que dentaires	100%	125%	150%
Prothèses liées à un traitement de chimiothérapie (capillaire, mammaire...)	Néant	100€ ⁽¹⁾	150€ ⁽¹⁾
Grand appareillage, Prothèse auditive Complément pour grand appareillage et prothèse auditive à partir de la 5ème année (toutes prestations confondues)	100% -	125% 150€ ⁽¹⁾	150% 170€ ⁽¹⁾
DENTAIRE			
Actes, soins et chirurgie dentaires	100%	100%	125%
 Prothèses dentaires Bonus supplémentaire dès la 3ème année Remboursement plafonné ⁽¹⁾	100% - - -	150% 75€ ⁽¹⁾ - -	175% 100€ ⁽¹⁾ - -
Orthodontie	100%	150%	175%
Implantologie, remboursement complémentaire de	-	50€ ⁽¹⁾	100€ ⁽¹⁾
OPTIQUE MÉDICALE			
 Verres, montures, lentilles* et opération au laser, en complément du régime obligatoire : (*prescrites médicalement si refusées par le régime obligatoire) Optique médicale : montant de base	50€ ⁽¹⁾ 65€ ⁽²⁾ 80€ ⁽³⁾	130€ ⁽¹⁾ 165€ ⁽²⁾ 200€ ⁽³⁾	150€ ⁽¹⁾ 200€ ⁽²⁾ 250€ ⁽³⁾
Optique médicale : si aucun remboursement n'est intervenu l'année civile précédente			
Optique médicale : si aucun remboursement n'est intervenu les 2 années civiles précédentes			
PREVENTION & BIEN ETRE			
Médecines naturelles : ostéopathe, chiroprateur, pédicure, podologue, acupuncteur, homéopathe (non remboursées par le régime obligatoire), toutes séances confondues	80€ ⁽¹⁾	100€ ⁽¹⁾	120€ ⁽¹⁾
Vaccins non remboursés par le régime obligatoire	100€ ⁽¹⁾	100€ ⁽¹⁾	100€ ⁽¹⁾
Prévention : actes remboursés par le régime obligatoire (prise en charge des 13 actes) : ostéo, prévention buccodentaire, vaccination,...(selon le décret du 29.09.2005 de la Loi du 13.08.2004) si non prévus dans les garanties ci-dessus	100%	100%	100%
Bilan nutritionnel	Néant	40€ ⁽¹⁾	40€ ⁽¹⁾
Pharmacie non remboursée par le régime obligatoire : médicaments ordonnancés, pilule contraceptive, sevrage tabagique (toutes prestations confondues)	20€ ⁽¹⁾	25€ ⁽¹⁾	30€ ⁽¹⁾
Ostéodensitométrie	75€ ⁽¹⁾	75€ ⁽¹⁾	75€ ⁽¹⁾
AUTRES PRESTATIONS			
Cure thermale Complément cure thermale	100% 30€ ⁽¹⁾	100% 50€ ⁽¹⁾	100% 100€ ⁽¹⁾
Soins à l'étranger (voir CG territorialité)	100%	100%	125%
SERVICES			
Exonération et/ou remboursement de la cotisation si hospitalisation + de 9 nuits consécutives suite à un accident (4)	Garantie	Garantie	Garantie
Garanties assistance	incluses	incluses	incluses

Adhésion sans questionnaire de santé		
4	5	6
Frais réels	Frais réels	Frais réels
100%	100%	100%
100%	100%	100%
175%	200%	250%
65€/jour	75€/jour	95€/jour
Frais réels	Frais réels	Frais réels
20€/jour	25€/jour	30€/jour
Forfait de 150€	Forfait de 180€	Forfait de 230€
50€ ⁽¹⁾	50€ ⁽¹⁾	50€ ⁽¹⁾
100%	100%	100%
175%	200%	250%
150%	175%	200%
100%	100%	100%
175%	200%	250%
150%	175%	200%
150%	175%	200%
175%	250%	300%
200€ ⁽¹⁾	250€ ⁽¹⁾	300€ ⁽¹⁾
175% 200€ ⁽¹⁾	250% 250€ ⁽¹⁾	300% 250€ ⁽¹⁾
150%	175%	200%
200% 150€ ⁽¹⁾ 800€ 1200€ 2100€	250% 200€ ⁽¹⁾ 800€ 1200€ 2100€	300% 250€ ⁽¹⁾ 1000€ 1550€ 2600€
200%	250%	300%
150€ ⁽¹⁾	200€ ⁽¹⁾	250€ ⁽¹⁾
180€ ⁽¹⁾ 240€ ⁽²⁾ 300€ ⁽³⁾	210€ ⁽¹⁾ 285€ ⁽²⁾ 360€ ⁽³⁾	250€ ⁽¹⁾ 350€ ⁽²⁾ 450€ ⁽³⁾
150€ ⁽¹⁾	180€ ⁽¹⁾	180€ ⁽¹⁾
100€ ⁽¹⁾	100€ ⁽¹⁾	100€ ⁽¹⁾
100%	100%	100%
40€ ⁽¹⁾	50€ ⁽¹⁾	50€ ⁽¹⁾
40€ ⁽¹⁾	50€ ⁽¹⁾	60€ ⁽¹⁾
75€ ⁽¹⁾	75€ ⁽¹⁾	75€ ⁽¹⁾
100% 150€ ⁽¹⁾	100% 200€ ⁽¹⁾	100% 250€ ⁽¹⁾
150%	175%	175%
Garantie	Garantie	Garantie
incluses	incluses	incluses

RENFORTS

Hospi
Optique
Dentaire

Renfort possible sur les niveaux 2 à 6 avec majoration des cotisations



Hospitalisation : honoraires médicaux et chirurgicaux
+ 50%*



Optique : montant complémentaire
+ 50 €



Dentaire : prothèses et orthodontie
+ 50%*

* de la Base de Remboursement du régime obligatoire

Le total des remboursements complémentaires, du régime obligatoire et les prestations non prises en charge au titre du présent contrat tel que défini ci-contre ne peut excéder les frais justifiés réellement engagés. Les prestations détaillées dans le tableau ci-contre s'entendent, dans tous les cas, selon les clauses et conditions du contrat.

- (1) par année civile et par assuré.
- (2) par année civile et par assuré, à condition qu'il n'y ait pas eu de remboursement "optique" l'année civile précédente.
- (3) par année civile et par assuré, à condition qu'il n'y ait pas eu de remboursement "optique" durant deux années civiles consécutives.
- (4) réservée aux assurés non bénéficiaires de la "loi Madelin".